



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

DECLARATION FSU CAEN 13 décembre 2023

Les Conseils Académiques de l'Éducation Nationale sont non seulement très espacés, mais la disposition du règlement intérieur permettant leur tenue, sans quorum, une demi-heure après le constat de l'absence de quorum à l'heure de la convocation initiale, vaut aveu du désintérêt des autorités académiques et de la collectivité régionale envers eux. Le contraste est criant avec les CDEN, Conseils Départementaux de l'Éducation Nationale, qui, eux, ne sont pas désertés par de nombreux élus, sans doute parce que le cadre départemental hérite de traditions plus fortes de liens entre maires, départements et école publique, et que les questions de carte scolaire notamment doivent y faire l'objet d'une consultation. Des CAEN plus réguliers avec une participation plus assidue seraient pourtant possible : c'est une question politique de volonté de concertation, ou non .

Hier, mardi 12 décembre, l'intersyndicale FSU-SNETAA-CGT Educ-Sud Educ-SNALC appelait à la grève pour exiger le retrait du projet de réforme de la voie professionnelle, portée par le ministre de l'Éducation et surtout la ministre chargée de l'Enseignement et de la Formation professionnels auprès du ministre du Travail, tout un programme.

Sous prétexte de revaloriser la voie professionnelle, l'objectif est clair, transformer les lycées professionnels sur le modèle de l'apprentissage. Du statut plus protecteur et formateur d'élève, les jeunes vont basculer sur un statut de salarié.e directement soumis aux aléas et aux difficultés du monde du travail. Il s'agit avant tout de pallier le manque de main d'œuvre, dans les métiers dits en tension, plus de 75% selon les branches professionnelles en Région AuRA. L'offre de formation sera donc dictée par les besoins en main d'œuvre des entreprises de proximité, par bassin d'emploi pour les ouvertures de formation, les filières considérées comme « peu insérantes » localement seront, elles, fermées. Une vraie politique adéquationniste ! Quant aux personnels le risque est grand d'une transformation majeure des métiers et statuts.

Pour la FSU et ses syndicats, cette réforme est inacceptable dans ses objectifs comme dans sa méthode. Orienter précocement les élèves les plus défavorisés socialement et les mettre au travail dès la formation par des PFMP plus longues et rémunérées... par l'état, adapter les contenus et formations aux besoins immédiats des entreprises, abandonner toute idée de formation du citoyen, voilà la réalité de cette funeste réforme.

L'évolution de la carte des formations professionnelles qui nous est présentée ici pour la rentrée 2024 en est la première étape, qui doit déboucher sur une modification très importante, de l'ordre de 25% des formations en 3 ans. La carte des formations professionnelles voit une augmentation substantielle des capacités d'accueil (+ 111), ce qui peut paraître positif. Néanmoins, l'essentiel des ouvertures de nouvelles structures sont des mentions complémentaires (4) ou des CAP (3). Une mention complémentaire ne peut se substituer à un diplôme reconnaissant une qualification. Par ailleurs se posent les questions de l'attractivité de ces filières auprès des élèves et le recrutement des enseignants de spécialité. Pour la FSU, il ne saurait être question d'intervenants extérieurs comme le préconise la réforme de la voie professionnelle ni d'orientation forcée vers ces filières qui peinent à recruter et dont le manque d'attractivité n'est jamais interrogé. En outre, la prévision à la baisse d'effectifs en CAP pour la rentrée 2024 contredit clairement la politique ministérielle de développer les filières de la voie professionnelle. Pour la FSU, cette carte n'est pas acceptable. De manière peu surprenante, la réactivation du label « lycées des métiers », dont la plus-value n'a jamais été évidente jusqu'à présent s'articule complètement avec cette réforme, notamment par le biais d'une adaptation « aux besoins d'une filière d'activités et/ou d'un

territoire », d'une « adaptation des parcours de formation ». Il est même explicitement précisé que « Il est un levier de la mise en place de la réforme des lycées professionnels » La FSU, refuse que ce label soit un outil au service de la mise en place de la réforme de la Voie Professionnelle.

Le président de Région Auvergne Rhône-Alpes, vient de décider, de façon unilatérale et sans aucune consultation, de livrer l'entretien de 8 lycées de la Région au secteur privé. Dans notre académie, ce sont deux lycées qui sont concernés pour la rentrée 2024.

Jusqu'à aujourd'hui, les adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement ont pour mission d'assurer la propreté, l'hygiène des salles de classes, couloirs et chambres en internat (55,5% des agents), le bon état de fonctionnement des installations (13% des agents maintenance des bâtiments), et de garantir la qualité des repas (8,4% agents de restauration et 6 % de cuisiniers).

La spécificité des agents régionaux est cependant qu'ils interviennent pour l'essentiel (plus de 90% de leurs temps) durant les temps de présence des élèves, en moyenne 40h30 par semaine. Leurs missions ne peuvent donc pas être réduites à des interventions ou des tâches purement techniques ou de main d'œuvre. Ils assurent aussi une présence adulte et tiennent un rôle éducatif irremplaçables au sein des établissements : d'accueil, de lien avec les élèves, de vigilance, etc. Pour des raisons évidentes de rentabilité et de facilité, les sociétés privées d'entretien et de ménage là où elles interviendront, le feront -au contraire et au maximum- en absence de tout public !

Cette « délégation » de service public entraînera donc une moindre présence des agents qui, salariés d'une entreprise privée, ne seront plus identifiés comme appartenant à l'établissement et à la communauté éducative, dégradant ainsi la relation aux élèves. C'est également un risque accru en matière de qualité de service et de sécurité des établissements, alors même que la Région communique sur ses « dispositifs de sécurité pour les lycées ».

De plus, nous demandons des garanties concernant l'affectation des agents touchés par ces mesures.

La FSU s'oppose à cette privatisation rampante de services relevant de la fonction publique, appelle à signer la pétition en ligne et appelle à la grève le 14 décembre les personnels de la Région intervenant dans les lycées.

A la lecture de ces fameux « dispositifs de sécurité pour les lycées », on conçoit bien qu'il s'agit avant tout d'un objet de communication pour la Région. Les termes utilisés « task force », « pack sécurité » relèvent d'un vocabulaire purement répressif et dans les faits on peut douter de leur efficacité. Par exemple et sans connaître leur mission : 5 personnels pour la « task force » alors que des alertes et confinement ont eu lieu massivement avant les vacances d'automne. De plus, la création « des Équipes Mobiles d'Accueil Renforcé (EMAR) », anciennement BRS et son expérimentation dans au moins un établissement de l'académie n'a non seulement pas été concluante, mais a de plus contribué à créer des tensions dans cet établissement qui n'en a par ailleurs pas besoin. On peut s'interroger sur les compétences de la région en la matière et sur la légalité lors d'interventions de ces personnels sur la voie publique.

Cette période voit la présentation et le vote des DGF dans les lycées. La Région autoproclamée « la mieux gérée de France » diminue drastiquement depuis des années les DGF, au point que les fonds de roulement sont souvent inférieurs à 30 jours de fonctionnement, et selon les propres critères de la Région ces établissements sont considérés comme en cessation de paiement. Toujours la même entourage : une moyenne des dépenses énergétiques de 2020, 2021 et 2022 sert à déterminer la dotation 2024. Cette période, marquée par les fermetures totales ou partielles d'établissements durant la pandémie de Covid, a conduit à une baisse des consommations d'énergie, et ne peut donc permettre d'anticiper les dépenses à venir dans un contexte d'explosion des coûts énergétiques. On ne compte plus le nombre d'établissements en difficulté pour entretenir et maintenir leurs locaux. De plus les crédits pédagogiques déjà bien faibles sont en forte diminution. Enfin les demandes des gestionnaires pour finir l'année civile ne sont pas accordées dans leur intégralité par la Région, les mettant une fois de plus en difficulté. Imagine-t-on la Région gérée de cette façon ? Cette situation est inadmissible, elle prive les gestionnaires et les chefs d'établissement de toute autonomie financière et les contraint à présenter et à

soumettre au vote des budgets insincères, avec des DBM présentées régulièrement en CA. La FSU ne peut se satisfaire d'une gestion à la petite semaine des lycées et a donc appelé à voter contre les budgets présentés, non pour accabler les gestionnaires mais pour mettre la Région face à ses responsabilités. Celle-ci doit, en toute transparence, donner aux établissements les moyens financiers leur permettant d'accueillir dignement les élèves avec des conditions d'apprentissage satisfaisantes. Ce n'est plus le cas aujourd'hui.

La FSU, dans de nombreuses instances, s'est interrogée sur la plus-value apportée aux établissements intégrant un campus des métiers, sans avoir jamais de réponse claire. Y-a-t-il un bilan en termes de recrutement dans les lycées publics, de moyens financiers qui leur seraient apportés, en termes d'insertion des élèves et étudiants de lycées, à notre connaissance non. Dans le cas qui nous est présenté aujourd'hui, le campus DMI, on se trouverait plutôt dans la situation inverse, avec, comme cela a été présenté en Crefop, le projet d'ouverture d'une école privée de maroquinerie alors que cette formation existe déjà à Riom, il est vrai sous statut public...Vous comprendrez aisément que nous ne pouvons cautionner ce type de fonctionnement permis par les CMQ.

Monsieur le Recteur, Madame la vice-présidente de la Région, nous intervenons à nouveau sur la gravité de la situation au lycée Gergovie à Clermont. Depuis plus d'un an maintenant, nous alertons le rectorat sur le fonctionnement de cet établissement dans lequel la situation des personnels n'a cessé de se dégrader. Nous ne listerons pas aujourd'hui tous les dysfonctionnements et pressions que subissent nos collègues au quotidien. Un grand nombre d'entre eux est aujourd'hui usé et fragilisé par cette quasi impossibilité de faire son travail dans de bonnes conditions. Nous craignons pour la santé des personnels, avec tout ce que cela implique. Aussi, nous vous demandons solennellement de prendre rapidement les décisions qui permettraient à cet établissement de retrouver le fonctionnement qui devrait être celui d'un lycée de cette taille.